



MORRIS GARAGES

LES DOCUMENTS NECESSAIRES POUR CONSTITUER UN DOSSIER LEASING

Pour les personnes physiques :

Véhicule acheté auprès d'un concessionnaire

- Copie de la carte d'identité nationale du client et des garants
- Extrait du registre du commerce si votre activité est soumise à l'obligation d'inscription au greffe du tribunal
- Copie de la patente ou de la carte professionnelle
- Justificatif d'adresse (facture SONEDE, facture téléphone...)
- Relevé d'identification bancaire (RIB)
- Copie de la carte grise de votre véhicule actuel ou antérieur si vous avez été propriétaire d'un véhicule
- Facture proforma du véhicule à acquérir
- Relevés bancaires des 6 derniers mois
- Etats financiers du dernier exercice (si vous tenez une comptabilité)

Pour les personnes morales :

Véhicule acheté auprès d'un concessionnaire

- Copie de la carte d'identité nationale du dirigeant et des garants
- Extrait du registre du commerce
- Copie des statuts
- Copie des pouvoirs du dirigeant
- Copie des publications au journal officiel (création, augmentation du capital...)
- Relevé d'identification bancaire (RIB)
- Facture proforma du véhicule à acquérir
- Relevés bancaires des 6 derniers mois
- Etats financiers du dernier exercice (si vous tenez une comptabilité)